



N° 5

VENDREDI 28 JUIN 2019

SOMMAIRE

Page

Festivités des 13 et 14 Juillet.....1

Recensement Militaire :
3ème période1

Rappel des horaires mairie :
Période estivale1

Résultats des élections
Européennes2

Bibliothèque « Page à Page » :
Kiosque lecture2

Taille des haies2

Travaux RD.62 :
Rue de la Briqueterie2

Assainissement -La Hémaudière ..2

Permanences parlementaires
Itinérantes 20193

Echardonnage3

Résultats concours :
Maisons fleuries3

Salle polyvalente : fuites4

Ramassage des déchets
recyclables4

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE SERVAVILLE-SALMONVILLE

FESTIVITES DES 13 ET 14 JUILLET

SAMEDI 13 JUILLET 2019

Programme :

* **20h : Méchoui**

Tarif : 20 € adultes

10 € enfants -12ans

(sur réservation au 06.76.04.96.36 ou 02.35.02.09.45)

* **22h : Retraite aux Flambeaux**

* **23h : Feu d'Artifice**



DIMANCHE 14 JUILLET 2019

* **11h30** : Cérémonie au monument aux morts en présence du Corps des Sapeurs-Pompiers de Servaville et de la Fanfare de Ry, avec dépôt de gerbe, suivie d'un vin d'honneur **offert par la municipalité** avec prix aux lauréats du concours des maisons fleuries, remise de médaille de bronze et remise de galon de Capitaine au Lieutenant François DURAND, infirmier.

RECECENSEMENT MILITAIRE : 3ème PERIODE

Les jeunes gens (filles et garçons) nés en juillet, août, Septembre 2003 doivent se faire recenser dans leur seizième anniversaire, à la mairie de leur domicile aux jours et heures de permanences.

Se munir du livret de famille et d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française ainsi que d'un justificatif de domicile daté de moins de trois mois.

Il est rappelé que cette démarche est obligatoire et légale et est à effectuer **dans les 3 mois qui suivent votre seizième anniversaire.**

RAPPEL DES HORAIRES MAIRIE PERIODE ESTIVALE

- Du 1er au 12/07/2019 : **MARDI ET VENDREDI DE 17H A 19H ;**
- Du 15/07 au 16/08/2019 : **UNIQUEMENT LE MARDI DE 17H A 19H ;**
- Du 19/08 au 30/08/2019 : **LE MARDI ET LE VENDREDI DE 17H A 19H ;**
- A compter du 02/09/2019 : **REPRISE DES PERMANENCES HABITUELLES.**

RESULTATS DES ELECTIONS EUROPEENNES DU 26 MAI 2019

Nombre d'inscrits : 880
 Nombre de votants : 488 (55,45 %)
 Exprimés : 454 (51,6 %)
 Nuls + Blancs : 34

NOM—PRENOM	NOMBRE DE VOIX	%
M. Jordan BARDELLA	115	25.3 %
Mme Nathalie LOISEAU	82	18.1 %
Mme Manon AUBRY	49	10,8 %
M. Yannick JADOT	49	10,8 %
M. Raphaël GLUCKSMANN	38	8,4 %

TRAVAUX RD 62 - RUE DE LA BRIQUETERIE

En raison du planning très chargé de l'entreprise RAMERY, les travaux prévus en Juillet et Août 2019 ne se feront finalement **qu'à partir du 16 Septembre 2019** pour se terminer 2 mois plus tard. Nous sommes désolés de ce contretemps indépendant de notre volonté.

BIBLIOTHEQUE PAGE A PAGE

Un nouveau coin « lecture » est installé depuis peu au bout de la rue des Tilleuls.

Il est à votre disposition pour emprunter et apporter des livres qui circuleront parmi vous.

Profitez-en....

Un banc installé par la municipalité est placé à côté.

Bonne lecture à tous !!!

*(rappel des horaires de la bibliothèque :
mercredi et samedi de 14h30 à 15h30 à la salle polyvalente).*



TAILLE DES HAIES

Comme tous les ans à cette époque, la taille des haies devient nécessaire.

Vous êtes concernés si votre propriété est limitrophe d'un chemin piétonnier, d'une route départementale, d'une rue communale ou d'une façon générale donnant sur le domaine public.

Pour rappel la haie ne doit pas dépasser 2 m de hauteur en limite de propriété.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF LA HEMAUDIÈRE

Le chantier touche à sa fin, reste quelques branchements à effectuer.

La réception définitive se fera le 16 Juillet prochain.

Dans l'ensemble ce chantier s'est bien déroulé.

PERMANENCES PARLEMENTAIRES ITINERANTES 2019 : ANNIE VIDAL, Députée de Seine-Maritime



LUNDI 3 JUIN 2019 BUCHY
MARDI 11 JUIN 2019 GOURNAY EN BRAY
VENDREDI 21 JUIN 2019 BONSECOURS
SAMEDI 22 JUIN 2019 BIHOREL
VENDREDI 28 JUIN 2019 BOIS GUILLAUME
DIMANCHE 30 JUIN 2019 DARNETAL
SAMEDI 6 JUILLET 2019 RY
VENDREDI 12 JUILLET 2019 LA FEUILLIE

ECHARDONNAGE



Nous vous rappelons que la réglementation préfectorale impose que les chardons soient coupés avant la floraison afin d'éviter la propagation des fleurs.

Nous vous demandons donc de bien vouloir procéder à la coupe des chardons.

RESULTATS DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

1ère CATEGORIE :

maisons avec jardins très visible de la rue

Ont été primés :

- Mr et Mme CARPENTIER
- Mr et Mme ROGER
- Mr et Mme DUBUS

Ont été classés :

- Mme DUVAL
- Mme RICHARD
- Mr et Mme LEBLOND

2ème CATEGORIE :

Décor floral installé sur la voie publique

Ont été primés :

- Mr et Mme LEMAITRE
- Mr et Mme ROBIN
- Mr FLAMENT

Ont été classés

- Mr et Mme AMICE BARILLE
- Mr et Mme HOUARD

3ème CATEGORIE :

Jardins modernes visibles de la rue

Ont été primés :

- Mr et Mme LE HENNAF
- Mr et Mme LAINE
- Mr et Mme ROLLAND

Cette année, le jury du concours des maisons fleuries a décidé de retenir 3 catégories dont une **nouvelle catégorie « jardins modernes visibles de la rue »**.

Comme chaque année, beaucoup de propriétés sont bien fleuries mais ne peuvent pas être prises en compte pour le concours des maisons fleuries car pas très visibles de la rue.

Les personnes dont le nom figure ci-contre, sont invitées au vin d'honneur offert par la municipalité le **14 Juillet 2019 à 12 heures à la salle polyvalente**.

Les lauréats primés recevront également une récompense. En cas d'absence, il vous est possible de vous faire représenter par un parent, ami ou voisin.

Merci aux habitants de la commune qui ont bien voulu accepter le rôle délicat de membre de jury, ils sont également cordialement invités.



SALLE POLYVALENTE

Des traces de fuites d'eau sont apparues dans les salles de sport et de cérémonie.

Après la recherche de fuite, c'est le toit-terrasse (vieux de 40 ans) qui fuit. Il faut donc le refaire entièrement.

Des devis ont été demandés à 3 établissements.

Travaux à faire en urgence.

RAMASSAGE DES DECHETS RECYCLABLES

C'est maintenant l'entreprise SEPUR qui est chargée du ramassage des ordures ménagères et tri sélectif.

A partir du 1er Juillet 2019, le ramassage des déchets recyclables se fera toutes les semaines (le vendredi matin). Il est prudent de sortir les sacs jaunes la veille au soir.

De plus, la communauté de communes **C.C.I.C.V. va doter** les 64 communes qui la compose **de bacs jaunes (4 capacités différentes)**. Ils seront attribués en fonction de la composition de la famille et **distribués au fur et à mesure sur une durée de 6 mois**.

Pas de changement en ce qui concerne les ordures ménagères.



A PARTIR DU 01/07/2019
TRI SELECTIF TOUS LES
VENDREDIS



PASSAGE AUX BACS
AU FUR ET A MESURE